



Règlement intérieur

(Destinés aux clients des contrats à prestation de service)

Article 1 - Champ d'application

Le présent règlement s'applique à tous les clients du Chameleon's English Lab ainsi qu'à leurs représentants légaux (parents ou autre adulte). Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par **THE CHAMELEON'S ENGLISH LAB**.

Article 2 - Conditions générales

Toute personne en formation et/ou leur représentant légal doit respecter le présent règlement pour toutes les questions relatives à l'application de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, ainsi que les règles générales et permanentes relatives au bon fonctionnement de l'organisme **The Chameleon's English lab**.

Article 3 - Règles générales d'hygiène et de sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur sur les lieux de formation, ainsi qu'en matière d'hygiène.

Les mesures d'hygiène et de sécurité applicables aux stagiaires sont celles de ce dernier règlement :

- Le lancer de projectiles (cailloux ou autre) n'est pas autorisé dans la cour (pour limiter les risques de blessures ou de casser quoique ce soit)
- Un gel mains antibactérien est à disposition dans la salle d'attente et doit être utilisé absolument une fois dans la salle d'attente et avant l'entrée dans la salle de formation.

Article 4 - Maintien en bon état du matériel du Chameleon's English Lab à l'intérieur comme à l'extérieur (cour)

Chaque personne entrant dans l'enceinte du **Chameleon's English lab** (cour, salle d'attente, WC, salle de classe) a l'obligation de préserver le bon état du matériel, des œuvres d'art et

Paraphes :

des infrastructures sur place. L'utilisation du matériel, œuvres d'art ou des infrastructures à d'autres fins, notamment personnelle est interdite.

Article 5 - Consigne d'incendie

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans la salle d'attente de l'organisme, de manière à être connus de toute personne entrant dans l'enceinte du labo d'anglais.

Article 6 - Boissons alcoolisées

Il est interdit aux stagiaires d'introduire au sein du **Chameleon's English lab** de la nourriture ou des boissons alcoolisées.

Article 7 - Interdiction de fumer

En application du décret n° 92-478 du 29 mai 1992 fixant les conditions d'application de l'interdiction de fumer dans les lieux affectés à un usage collectif, il est interdit de fumer dans la salle de cours et la salle d'attente.

Article 8 - Horaires - Absences et retards

Les horaires de formation sont fixés par l'organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires ou de leur représentant légal par mail lors de l'envoi du contrat de prestation de service. Merci de tenir compte régulièrement du planning de formation remis avant l'entrée en formation pour ne manquer aucune séance:

- En cas d'absence ou de retard à la formation, les stagiaires ou leur représentant légal doivent avertir la formatrice en charge de la formation (à the_chameleon-s_english_lab@hotmail.fr ou au 07 81 23 58 59).

Article 9 - Accès à l'Organisme

Sauf autorisation expresse de la responsable de l'organisme de formation, les personnes ayant accès à l'organisme pour suivre leur formation ne peuvent

- Y entrer ou y demeurer à d'autres fins (**La formatrice et responsable du Chameleon's English Lab décline toutes responsabilités en dehors des horaires de formation prévus sur le planning**);
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme, ni de marchandises destinées à être vendues aux stagiaires.

INFORMATION IMPORTANTE : La salle d'attente avec WC et la cour sont **UNIQUEMENT** mises à disposition des personnes en formation, ou de leur représentant légal (ce dernier attendant la fin de la séance de formation dans la salle d'attente ou dans la cour avant de récupérer l'enfant en charge). Merci de garder à l'esprit qu'en dehors des heures de formation prévues dans le contrat de prestation de services, la responsabilité du **Chameleon's English Lab** ou de Mme Flavie THIRIET est complètement dérogée.

Paraphes :

Etant en formation avec ses groupes dans sa salle de classe de 8h45 à 18h35 le mercredi, la salle d'attente et la cour extérieure ne sont pas sous sa surveillance, vos enfants sont donc sous votre entière responsabilité.

Article 10 - Comportement

Les personnes en formation ou leur représentant légal sont invités à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme (stagiaires et formatrice). Attention aux stationnements gênants devant le portail lorsque vous déposez vos enfants ! Merci d'avance à tous ! Vous êtes chacun garant du bon fonctionnement du labo d'anglais !

Article 11 - Information et affichage

La circulation de l'information se fait par l'affichage sur les panneaux prévus à cet effet. La publicité commerciale, la propagande politique, syndicale ou religieuse sont interdites dans l'enceinte de l'organisme.

Article 12 - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels des stagiaires

L'organisme décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute nature, déposés par les stagiaires dans son enceinte (salle de cours, salle d'attente, cour...).

Article 13 - Sanction

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction.

- Avertissement écrit par mail ou postal de la part du **Chameleon's English Lab**.

Article 15 - Publicité

Le présent règlement est consultable sur le site Internet **THE CHAMELEON'S ENGLISH LAB**.

Un exemplaire du présent règlement est disponible dans la salle d'attente du centre **THE CHAMELEON'S ENGLISH LAB**.

Organisme de formation **The Chameleon's English Lab**, 51 Bis Boulevard Thiers 88200 Remiremont. Tél : 03 54 80 02 60. Mail : the_chameleon-s_english_lab@hotmail.fr SIRET 753489277 00024 Organisme de formation enregistré sous le numéro 41 88 01161 88

Mis à jour le 18 octobre 2021

Merci de parapher chaque page comme preuve de lecture, et de dater, signer, en faisant précéder la mention « Lu et approuvé » ci-dessous

Date :

Signature du stagiaire ou de son représentant légal :